

# RÈGLEMENT DU TRICA'TRAIL 2025

## 1) ORGANISATION

Le TRICA'TRAIL est organisé par l'association «Calais Terre d'Opale Trail», le comité des fêtes de Saint-Tricat et la commune de Saint-Tricat, il aura lieu le dimanche 12 octobre 2025.

Avec le partenariat des communes de : BONNINGUES-LES-CALAIS, HAMES-BOUCRES, PIHEN-LES-GUINES et SAINT-INGLEVERT , le département du Pas-de-Calais et Grand Calais Terre et Mer.

## 2) PARCOURS

3 parcours sont proposés :

- 12 km trail pour les personnes nées avant le 31/12/2010.
- 21 km trail pour les personnes nées avant le 31/12/2008.
- 09 km marche pour les personnes nées avant le 31/12/2010.

Des parcours sont proposés pour les enfants :

- 1.5 km pour les Poussins (nés entre 2015 à 2016)
- 3 km pour les Benjamins/Minimes (nés entre 2011 et 2014)

## 3) DÉPARTS

Le départ des épreuves sera donné au niveau de la place de la mairie (rue de l'église) :

- ❖ 09h00 pour la marche
- ❖ 09h10 pour le 21 km
- ❖ 09h15 pour les courses enfants
- ❖ 10h00 pour le 11 km

## 4) CHRONOMETRAGE

Le chronométrage sera effectué par « Chronopale » grâce à une puce attachée à la chaussure. Tous les inscrits se verront remettre une puce qu'ils devront mettre à leur chaussure et qui pourra servir de contrôle de régularité. Le classement est établi sur le temps officiel.

Cette puce devra être restituée à l'organisation, même en cas d'abandon, sous peine de facturation de la valeur de remplacement de la puce. (05 euros)

## 5) INSCRIPTIONS

- Les inscriptions se font par **internet** sur le site : <http://www.chronopale.fr/>  
(Elles doivent nous parvenir avant le jeudi 09 octobre à 22h ou avant si le nombre maximum d'inscriptions est atteint)
- Aucune inscription par courrier (Internet uniquement).
- Pas d'inscription sur place le jour de la course.
- Les droits d'inscriptions sont les suivants :
  - 21 km = 15 euros
  - 10 km = 10 euros
  - 9 km (marche) = 06 euros

Vous avez la possibilité de souscrire à une ou plusieurs **assurances annulation** au moment de votre inscription. (*Conditions précisées sur Njuko*) **La course est limitée à 650 inscrits !**

## **6) licence ou parcours prévention santé (PPS)**

Ainsi que le stipule l'article 231-2-1 du Code du sport, la participation au Trica'trail n'est ouverte qu'aux coureurs qui disposent :

- d'une licence sportive FFA en cours de validité le jour de la manifestation
- ou du Parcours Prévention Santé délivré par la Fédération Française d'Athlétisme et faite 3 mois avant la date de l'événement : <https://pps.athle.fr> (lien internet pour obtenir l'attestation)

2) Jeunes :

Si présentation licence FFA, obligation de l'AUTORISATION PARENTALE

Si non présentation licence FFA, remplir le QUESTIONNAIRE de SANTE MINEUR (QSM)

Si NON à toutes les questions du QSM : obligation de l'ATTESTATION SANTE MINEURS et de l'AUTORISATION PARENTALE

> Si OUI à UNE question du QSM : obligation d'un CERTIFICAT MEDICAL DE -6 MOIS avec course en compétition et de l'AUTORISATION PARENTALE

Pour les mineurs, que ce soit une course ou une marche, chronométrée ou pas, l'AUTORISATION PARENTALE est OBLIGATOIRE

## **7) DOSSARDS**

Le retrait des dossards se fera la veille le samedi après-midi chez Intersport Calais ou le dimanche matin à partir de 08h00 sur place.

Chaque concurrent(e) devra porter son dossard sur le devant, visible, durant toute l'épreuve.

## **8) CHARTE ENVIRONNEMENTALE**

A l'inscription, chaque concurrent(e) s'engage à respecter l'environnement pendant toute la durée de l'épreuve, en ne jetant aucun déchet dans la nature, de suivre les instructions des signaleurs en empruntant le balisage mis en place. La signature du bulletin d'inscription fait office d'accord.

Voir également la charte éco-responsable .

## **9) RAVITAILLEMENTS**

Des ravitaillements prévus seront composés de boissons (eau- coca) et d'aliments solides (si autorisation préfectorale) disposés de la manière suivante :

- ✓ **21 km** Ravitaillements aux 10<sup>ème</sup> km et à l'arrivée
- ✓ **12 km** Ravitaillements à l'arrivée.
- ✓ **9 km (marche)** Ravitaillements à l'arrivée.

Un ravitaillement complet est prévu à l'arrivée.

## **10) MATÉRIEL OBLIGATOIRE**

**SUR LES 21 km et 12 KM :** Réserve d'eau de 50 cl minimum ou camelback, réserve alimentaire, couverture de survie, Téléphone portable.

## **11) SÉCURITE DES COUREURS**

Des signaleurs bénévoles sécuriseront la traversée des routes principales et les endroits dangereux. Une assistance médicale sera présente sur le site d'arrivée avec la participation de la Croix Blanche , ainsi qu'un médecin.

Un quad sera basé sur le site d'arrivée pour les interventions aux endroits difficiles d'accès aux véhicules de Secours.

Une liaison téléphonique (portable) sera permanente avec les signaleurs et le responsable de la course.

## **12) ASSURANCE**

L'épreuve est couverte par une assurance R.C. Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en ce qui concerne les vols pouvant survenir, avant, pendant, ou après l'épreuve.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

## **13) CONDITIONS PARTICULIÈRES**

L'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve en cas de conditions météorologiques extrêmes et ceci dans un souci de sécurité.

L'épreuve pourra également être annulée par les autorités gouvernementale, en cas de force majeure.

De même, l'organisation disqualifiera les concurrents qui cherchent à tricher en empruntant des chemins hors parcours.

Des vététistes suivront et fermeront chaque parcours.

## **14) RÉSULTATS**

Les classements seront disponibles sur le site [chronopale.fr](http://chronopale.fr)

## **15) RÉCOMPENSES**

- Paniers garnis aux premiers de chaque catégorie (hommes et femmes) de chaque course (21 km et 12 km).
- Tous les participants recevront un lot souvenir.

## **16) PODIUMS**

La remise des récompenses aura lieu à partir de 12h15. (dans la salle des fêtes du village)

## **17) ACCUEIL - CONVIVIALITE - TOMBOLA**

Avant la course :

- PARKINGS
- Café d'accueil
- Sanitaires

Après la course :

- Ravitaillement complet
- Douches et Sanitaires
- Animation

- Restauration avec friterie / Buvette.

Une tombola sera organisée après la remise des prix parmi les coureurs inscrits. (présence obligatoire)

### **18) Droit à l'image**

Tout coureur autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet évènement, sans contrepartie financière, sur tous supports y compris les documents promotionnels et publicitaires réalisés et diffusés dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être ajoutées à cette durée.